

Association de Sauvegarde de l'Environnement
MAILLOT CHAMPERET
Siège social : 9, boulevard de Dixmude 75017 Paris

Site : www.neuillyperif.com
Email : neuillyperif@yahoo.fr

ELECTIONS MUNICIPALES A PARIS

LES 9 ET 16 MARS 2008

Copie de la lettre adressée par notre Association aux candidats, à savoir :

- **Monsieur Denis BAUPIN et les membres des listes « *Les Verts* »**
- **Monsieur Bertand DELANOË et les membres des listes « *PARIS un temps d'avance* »**
- **Madame Françoise de PANAFIEU et les membres des listes « *L'essentiel c'est vous* »**
- **Madame Marielle de SARNEZ et les membres des listes « *Pour un Paris plus humain* »**

Association de Sauvegarde de l'Environnement
MAILLOT CHAMPERET
Siège social : 9, boulevard de Dixmude 75017 Paris

Site : www.neuillyperif.com
Email : neuillyperif@yahoo.fr

Le 10 février 2008

Objet : Couverture du périphérique, dans le secteur Villiers, au niveau des écoles exclusivement

Depuis plus de 30 ans notre Association se préoccupe activement de la Sauvegarde de l'Environnement.

Après avoir combattu avec succès les excès de la ZAC CHAMPERRET, dénommée « *PERIPHERIQUEVILLE* » (17^{ème}), elle a obtenu devant les juridictions administratives - Conseil d'Etat inclus- l'annulation de la ZAC MAILLOT, surnommée à juste titre « *LA FOLIE MAILLOT* » (16^{ème} et 17^{ème}).

C'est à cette dernière occasion qu'elle a pris conscience de la dangerosité des longs tunnels routiers urbains à circulation dense pour les riverains et les usagers (annexe 1).

Nous sommes donc atterrés de lire dans la presse que certains veulent couvrir le Périphérique « *partout où cela est possible* »... sans plus se préoccuper des problèmes extrêmement graves posés, journallement par l'évacuation des gaz d'échappement, et, occasionnellement par des incendies de véhicules.

Les tenants de cette thèse savent-ils les dangers qu'ils font courir aux riverains et aux usagers ?

- Les riverains : ILE-DE-FRANCE ENVIRONNEMENT dans un article intitulé « *Couvrir le Périphérique c'est bien, mais après ?* » (annexe 2) souligne :

« La couverture désavantage les gens qui vivent non loin des extrémités des tunnels. Les gaz d'échappement émis dans le souterrain sont chassés vers ces issues où les concentrations de polluants sont plus fortes que partout ailleurs ».

- Les usagers : AIRPARIF, dans une étude sur « **La qualité de l'air au volant** » précise que « *L'épreuve la plus pénible est celle du passage dans un tunnel routier. A ce moment, le conducteur respire 16 fois plus de gaz dangereux que dans une rue quelconque du centre de Paris* » (annexe 3).

Mais notre opposition de principe aux longs tunnels routiers urbains à fort trafic ne nous rend pas aveugles et sourds.

.../2

Dès l'annonce en octobre 2001 d'un double projet de couverture Porte des TERNES et Porte de CHAMPERRET (17^{ème}) notre Association a manifesté son opposition à ce projet qui, fort heureusement, n'a pas encore vu le jour.

En effet, pendant notre combat contre la ZAC CHAMPERRET, nous avons maintes fois dénoncé la « folie » qui amenait la municipalité à construire des écoles en bordure immédiate du Périphérique dans le secteur VILLIERS. Nous avons alors constaté, avec beaucoup d'amertume et une vive indignation, que les responsables de la Ville de Paris avaient négligé les avertissements que leur avait courageusement adressés, à l'époque, le Directeur du Laboratoire Central et de l'Informatique à la Préfecture de Police, Monsieur Henri VIELLARD (annexe 4).

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre en 2001 qu'on projetait de couvrir le Périphérique en amont et en aval de la zone des écoles, **mais pas à leur niveau !**

A la demande pressante de nos adhérents nous sommes donc amenés à vous demander **si vous êtes prêts à soutenir un projet de couverture (courte) dans le secteur VILLIERS à l'exclusion des 2 autres prévus dont l'utilité est discutable et la nuisance assurée et en prévoyant tous les équipements nécessaires pour traiter les concentrations de la pollution aux extrémités du tunnel ainsi créé.**

Bien entendu, nous nous engageons à faire part à nos adhérents de toutes les réponses reçues dans un délai utile, c'est-à-dire avant le 1^{er} mars 2008.

Nous vous remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Association,
La Présidente

Janine Régnaud

PJ. Liste des annexes :

- annexe 1 : Tunnels routiers – Parlons raison
- annexe 2 : « Couvrir le Périphérique c'est bien, mais après »
- annexe 3 : « Au volant, alerte aux gaz »
- annexe 4 : Lettre du Directeur du Laboratoire Central et de l'Informatique de la Préfecture de Police (8 novembre 1982)

Ces annexes alourdissent notre lettre dans une période où vous êtes très sollicités. Mais nous avons pensé qu'elles vous apporteraient une information plus complète si nécessaire sur les problèmes de sécurité dans les tunnels et de pollution à leurs extrémités.